

15 Mar 2024 -17:22

Appartient à Conseil des ministres du 15 mars 2024

Participation belge à l'opération « Eunavfor Aspides »

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation belge à l'opération « Eunavfor Aspides » de l'Union européenne.

La sécurité maritime en mer Rouge s'est considérablement dégradée ces derniers mois suite aux attaques menées par les Houthis contre des navires en transit. La liberté de navigation dans les eaux internationales a été gravement entravée, ce qui a eu pour effet de déstabiliser encore la région et de perturber le commerce mondial.

En réponse aux attaques des Houthis, l'UE a lancé une opération pour rétablir la liberté de navigation. L'opération, baptisée « Eunavfor Aspides » a démarré le 19 février 2024. L'opération est de nature défensive et vise à produire un effet de désescalade sans sacrifier sa crédibilité ni sa robustesse.

La Belgique a l'intention de contribuer à cette opération. Dans ce cadre, le Conseil des ministres autorise l'engagement opérationnel d'une frégate comptant près de 175 membres d'équipage pendant environ six semaines. En outre, plusieurs membres d'équipage supplémentaires seront engagés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be